

Questions orales

M. Paproski: Diriez-vous que toute cette affaire est une patate chaude?

* * *

DISTINCTIONS ET DÉCORATIONS**LA MÉDAILLE POUR LONGS ÉTATS DE SERVICE AU SEIN D'UN CORPS POLICIER**

L'hon. Walter Baker (Nepean-Carleton): Madame le Président, ma question s'adresse au premier ministre. A l'occasion du 60^e anniversaire de l'Association canadienne des chefs de police en 1980, le premier ministre a annoncé que le gouvernement se proposait de présenter une médaille pour longs états de service à la police canadienne. Le 8 décembre dernier, alors que nous étions à la résidence du gouverneur général, je me suis entretenu avec le directeur de la chancellerie des ordres et décorations canadiennes. Le Bureau du Conseil privé ne lui avait fait rapport d'aucun progrès dans cette affaire. Le premier ministre peut-il dire à la Chambre ce qu'il en est de cette décoration et quand elle sera offerte à la police canadienne?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, je me souviens de la promesse que j'ai faite dans un message adressé aux chefs de police à l'occasion de leur anniversaire. J'ai alors signalé qu'en raison du travail très important accompli par la police pour maintenir un certain équilibre entre la liberté et le respect de l'ordre au sein de la société, je ferais instituer cette décoration.

Comme le député m'a prévenu avant la séance qu'il soulèverait la question, j'ai pu m'enquérir. On m'apprend qu'une annonce à ce sujet sera faite au début de la nouvelle année. Il reste quelques détails administratifs à régler, mais le travail progresse bien et il est presque terminé.

M. Baker (Nepean-Carleton): Merci.

M. Trudeau: Merci.

* * *

LES CHEMINS DE FER**LE TARIF DU PAS DU NID-DE-CORBEAU—LA POSITION DU GOUVERNEMENT**

M. Jack Murta (Lisgar): Madame le Président, je m'adresse au ministre des Transports. Il s'agit du tarif du Pas du Nid-de-Corbeau dont il a été question ce matin. J'aimerais bien que le ministre nous dise vraiment ce qui en est, car toute l'affaire est manifestement perçue de deux points de vue différents.

Le gouvernement envisage-t-il, relativement à ce tarif, des changements en ce qui concerne notamment l'argent versé aux sociétés ferroviaires et aux agriculteurs? Si le gouvernement envisage de tels changements, de quelle nature seront-ils et

sous quelle forme se présenteront-ils? Autrement dit, chargera-t-il un groupe de travail d'enquêter sur toute la question des transports dans l'Ouest du Canada, ou publiera-t-il tout simplement un Livre blanc ou un Livre bleu?

Des voix: Il prendra un décret.

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, comme j'aimerais que tout l'affaire ne soit perçue que de deux points de vue seulement! La difficulté vient notamment de ce qu'elle est perçue de plusieurs points de vue. Le premier ministre et le ministre de l'Agriculture ont décrit ce qui se passe à l'heure actuelle. J'ai déjà répondu à une question en ce sens. Les ministres sont en train de discuter entre eux de la meilleure façon de résoudre ce qui est essentiellement un problème de transport dans l'Ouest, un problème de transport sur une voie principale.

Nous sommes en train d'examiner deux points de vue très répandus dans tout l'Ouest du Canada. Le premier favorise l'approche globale et prévoit notamment l'examen et la solution du problème du Pas du Nid-de-Corbeau. Le second favorise l'approche limitée et verrait à utiliser au mieux le 1.3 milliard de dollars que le ministre des Finances a prévus à cette fin. Ainsi, nous continuons d'en discuter, et dès que nous aurons pris une décision, nous l'examinerons avec les parties en cause dans l'Ouest du Canada et nous tâcherons d'en améliorer les différents aspects, dans l'espoir de régler définitivement cette question.

LA DATE DE MISE EN APPLICATION DES MODIFICATIONS ÉVENTUELLES

M. Jack Murta (Lisgar): Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Transports, qui doit certainement savoir que, en fait, essentiellement deux groupes s'opposent à tout changement de ce tarif, soit les syndicats des agriculteurs et le Nouveau parti démocratique, aux niveaux fédéral et provincial.

Des voix: Bravo!

M. Murta: Les groupes d'agriculteurs du Manitoba de la Saskatchewan, et virtuellement tous les cultivateurs de l'Ouest, favorisent un changement quelconque.

Une voix: C'est faux.

M. Murta: Modifiera-t-on le tarif du Pas du Nid-de-Corbeau en 1982?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, encore une fois, je suis très reconnaissant au député de Lisgar de donner à entendre qu'il est en faveur d'une initiative dans ce sens. A mon avis, les néo-démocrates et quelques autres adoptent à ce sujet une attitude pour le moins réactionnaire, et c'est peu dire.